

Sur le procédé

## IDEAPOSE

**Famille de produit/Procédé** : Revêtement de mur

**Titulaire(s)** : **Société ORSOL PRODUCTION**

### AVANT-PROPOS

Les avis techniques et les documents techniques d'application, désignés ci-après indifféremment par Avis Techniques, sont destinés à mettre à disposition des acteurs de la construction **des éléments d'appréciation sur l'aptitude à l'emploi des produits ou procédés** dont la constitution ou l'emploi ne relève pas des savoir-faire et pratiques traditionnels.

Le présent document qui en résulte doit être pris comme tel et n'est donc **pas un document de conformité ou à la réglementation ou à un référentiel d'une « marque de qualité »**. Sa validité est décidée indépendamment de celle des pièces justificatives du dossier technique (en particulier les éventuelles attestations réglementaires).

L'Avis Technique est une démarche volontaire du demandeur, qui ne change en rien la répartition des responsabilités des acteurs de la construction. Indépendamment de l'existence ou non de cet Avis Technique, pour chaque ouvrage, les acteurs doivent fournir ou demander, en fonction de leurs rôles, les justificatifs requis.

L'Avis Technique s'adressant à des acteurs réputés connaître les règles de l'art, il n'a pas vocation à contenir d'autres informations que celles relevant du caractère non traditionnel de la technique. Ainsi, pour les aspects du procédé conformes à des règles de l'art reconnues de mise en œuvre ou de dimensionnement, un renvoi à ces règles suffit.

**Groupe Spécialisé n° 13** - Procédés pour la mise en œuvre des revêtements

## Versions du document

Version	Description	Rapporteur	Président
V1	Il s'agit d'une nouvelle demande.	GILLIOT Christine	DUFOUR Christophe

### Descripteur :

Le procédé IDEAPOSE® est un système de revêtement collé sur supports muraux extérieurs et intérieurs en travaux neufs.

Le système complet est commercialisé sous forme de kit, comprenant :

- Pierres reconstituées ORSOL à base de granulats, ciment, pigments naturels et additifs,
- Produit de collage ORFLEX® HAUTES PERFORMANCES,
- Mortier de jointoiment coloré JOINT MUR ORSOL (selon parements).

Les parements ORSOL sont disponibles en pierre individuelle ou en plaque composée de plusieurs pierres. Des éléments d'angles, des linteaux et des clés sont également disponibles.

## Table des matières

1.	Avis du Groupe Spécialisé.....	4
1.1.	Domaine d'emploi accepté.....	4
1.1.1.	Zone géographique.....	4
1.1.2.	Ouvrages visés.....	4
1.2.	Appréciation.....	5
1.2.1.	Aptitude à l'emploi du procédé.....	5
1.2.2.	Durabilité.....	5
1.2.3.	Impacts environnementaux.....	5
1.3.	Remarques complémentaires du Groupe Spécialisé.....	6
2.	Dossier Technique.....	7
2.1.	Mode de commercialisation.....	7
2.1.1.	Coordonnées.....	7
2.1.2.	Identification.....	7
2.1.3.	Stockage.....	7
2.2.	Description.....	7
2.2.1.	Principe.....	7
2.2.2.	Caractéristiques des composants.....	7
2.3.	Dispositions de conception.....	8
2.4.	Dispositions de mise en œuvre.....	9
2.4.1.	Conditions générales de mise en œuvre.....	9
2.4.2.	Collage des parements.....	9
2.4.3.	Mise en œuvre sur mur intérieur.....	9
2.4.4.	Mise en œuvre sur mur extérieur.....	10
2.4.5.	Jointoiment des éléments de parement.....	10
2.4.6.	Finition et nettoyage.....	12
2.4.7.	Traitement de protection.....	13
2.4.8.	Traitement des points singuliers.....	13
2.5.	Maintien en service du procédé.....	19
2.5.1.	Entretien.....	19
2.5.2.	Précaution d'usage.....	19
2.5.3.	Réparation.....	19
2.6.	Traitement en fin de vie.....	19
2.7.	Assistante technique.....	19
2.8.	Principes de fabrication et de contrôle.....	19
2.8.1.	Fabrication.....	19
2.8.2.	Contrôles des pierres reconstituées.....	20
2.8.3.	Contrôles de la colle.....	20
2.8.4.	Contrôle du joint.....	20
2.9.	Mention des justificatifs.....	20
2.9.1.	Résultats expérimentaux.....	20
2.9.2.	Références chantiers.....	20
2.10.	Annexe du Dossier Technique.....	22
2.10.1.	Caractéristiques des plaquettes.....	22
2.10.2.	Caractéristiques des parements avec joints (joints remplis).....	23
2.10.3.	Caractéristiques des parements sans joints (joints non remplis).....	24
2.10.4.	Consommation du produit de jointoiment JOINT MUR ORSOL.....	24
2.10.5.	Fiche d'autocontrôles.....	25

# 1. Avis du Groupe Spécialisé

Le procédé décrit au chapitre 2 « Dossier Technique » ci-après a été examiné par le Groupe Spécialisé qui a conclu favorablement à son aptitude à l'emploi dans les conditions définies ci-après :

---

## 1.1. Domaine d'emploi accepté

---

Le procédé IDEAPOSE® est utilisé pour la réalisation de revêtement sur parois verticales extérieures ou intérieures, en travaux neufs, situées en étage et rez-de-chaussée.

Sur parois extérieures, le procédé IDEAPOSE est limité à :

- Plaquettes :
  - Hauteur de 21 m maximum
- Éléments de parement avec joints (joint remplis ou non remplis) :
  - Hauteur de 18 m maximum

Sur parois intérieures, le procédé IDEAPOSE est limité à :

- Hauteur de 16 m maximum pour les plaquettes
- Hauteur de 6 m maximum sur supports maçonnés pour les éléments de parement

Nota : La masse surfacique des parements est limitée à 47 kg/m<sup>2</sup> au plus.

### 1.1.1. Zone géographique

Cet avis a été formulé pour les utilisations en France métropolitaine.

### 1.1.2. Ouvrages visés

#### 1.1.2.1. Murs intérieurs

##### Nature des supports

Les supports admis ceux définis dans le NF DTU 52.2 P1-1-1 (indice de classement P61-204-1-1-1) « Pose collée des revêtements céramiques et assimilés – Pierres naturelles, cahier des clauses techniques types pour les murs intérieurs », à l'exception des parois en carreau de plâtre et des parois humides soumises aux ruissellements d'eau.

##### Nature des locaux

En murs intérieurs, la pose est admise en locaux EB+ privés au plus (e-cahier du CSTB n°3567), en dehors des zones d'emprises du bac à douche, de la baignoire et des points d'eau.

Les douches « zéro ressaut » ne sont pas visées.

#### 1.1.2.2. Murs extérieurs

##### Nature des supports

Les supports admis sont ceux définis dans le NF DTU 52.2 P1-1-2 (indice de classement P61-204-1-1-2) « Pose collée des revêtements céramiques et assimilés – Pierres naturelles, Cahier des clauses techniques types pour les murs extérieurs », énumérés ci-après :

- Parois en béton de granulats courants, conformes au NF DTU 21.
- Parois en maçonnerie revêtue d'un enduit dressé à caractéristiques mécaniques conformes au NF DTU 26.1 telles que décrites dans le tableau ci-dessous.
  - Tous éléments de parement : enduit à caractéristiques au moins équivalentes à un mortier performancier CS IV
  - Plaquettes (joint ≥ 6 mm) : enduit à caractéristiques au moins équivalentes à un mortier performancier CS III

##### Orientation des façades

L'emploi en façade des éléments de revêtement de coloris foncé dont le coefficient d'absorption du rayonnement solaire est supérieur à 0,7 est limité aux façades et zones de façades admises pour les coloris foncés dans le NF DTU 52.2 P1-1-2 § 7.

##### Altitude du bâtiment

Le procédé IDEAPOSE peut-être mis en œuvre en extérieur sur des bâtiments construits dans les zones situées à des altitudes inférieures à 900 m.

## 1.2. Appréciation

### 1.2.1. Aptitude à l'emploi du procédé

#### Sécurité feu

Le procédé IDEAPOSE est mis en œuvre avec le mortier-colle cité au § 2.2.2.2 du Dossier Technique.

Le procédé n'est pas de nature à affecter la tenue au feu des ouvrages.

#### Pose en zone sismique

Le procédé IDEAPOSE peut être mis en œuvre en zones sismiques et bâtiments suivant le tableau ci-dessous (selon l'arrêté du 22 octobre 2010 et ses modificatifs) :

Zones de sismicité	Classes de catégories d'importance des bâtiments			
	I	II	III	IV
1	X	X	X	X
2	X	X	X	X
3	X	X	X	X
4	X	X	X	X
X	Pose autorisée sans disposition particulière selon le domaine d'emploi accepté.			

**Tableau 1 – Pose en zone sismique**

#### Sécurité des usagers

La sécurité des usagers n'est pas mise en cause dans le procédé IDEAPOSE, par les dispositions de collage.

#### Adhérence

Les conditions de mise en œuvre définies au Dossier Technique permettent d'obtenir une adhérence satisfaisante. Seul le mortier-colle défini dans le dossier technique, MORTIER COLLE ORFLEX® HAUTES PERFORMANCES, est visé.

#### Aspects sanitaires

Le présent avis est formulé au regard de l'engagement écrit du titulaire de respecter la réglementation, et notamment l'ensemble des obligations réglementaires relatives aux produits pouvant contenir des substances dangereuses, pour leur fabrication, leur intégration dans les ouvrages du domaine d'emploi accepté et l'exploitation de ceux-ci.

Le contrôle des informations et déclarations délivrées en application des réglementations en vigueur n'entre pas dans le champ du présent avis. Le titulaire du présent avis conserve l'entière responsabilité de ces informations et déclarations.

#### Prévention des accidents, maîtrise des accidents et maîtrise des risques lors de la mise en œuvre et de l'entretien

Les composants du procédé disposent de fiches de données sécurité (FDS). L'objet de la FDS est d'informer l'utilisateur de ces composants sur les dangers éventuels liés notamment à leur utilisation et sur les mesures préventives à adopter pour les éviter, notamment par le port d'équipements de protection individuelle (EPI).

Les FDS sont fournies par le fabricant sur simple demande.

Au-delà de la prise en compte des risques générés par les composants, leurs modes de mise en œuvre conditionnent également la définition des moyens de protection adaptés.

Une attention particulière est notamment requise lors des opérations de découpage et lors des applications mécaniques de malaxage.

Des mesures de protection collective sont à définir, adaptées aux besoins du chantier, afin de réduire l'exposition aux risques des travailleurs. Elles sont à compléter d'EPI, également adaptés aux tâches à réaliser et aux produits mis en œuvre (consulter les FDS).

### 1.2.2. Durabilité

La durabilité de l'ouvrage peut être appréciée comme équivalente à celle d'un carrelage collé en façade.

### 1.2.3. Impacts environnementaux

Le procédé IDEAPOSE fait l'objet de Déclarations Environnementales (DE) individuelles.

Ces DE ont été établies en novembre 2023 et ont fait l'objet d'une vérification par tierce partie indépendante selon l'arrêté du 31 août 2015 et sont déposées sur le site : [www.inies.fr](http://www.inies.fr).

Les données issues des DE ont notamment pour objet de servir au calcul des impacts environnementaux des ouvrages dans lesquels les produits ou procédés visés sont susceptibles d'être intégrés.

Il est rappelé que ces DE n'entrent pas dans le champ d'examen d'aptitude à l'emploi procédé.

---

### **1.3. Remarques complémentaires du Groupe Spécialisé**

---

La pose à joints décalés des plaquettes béton PB est limitée au plus à 1/3-2/3.

L'Avis Technique est fermé aux produits cités dans le dossier (parements, mortier-colle et mortier joint).

Compte tenu de la technicité qu'implique la mise en œuvre du procédé liée à la masse surfacique élevée des parements et aux hauteurs de pose, l'accompagnement au démarrage de chantier, de toute nouvelle entreprise de pose, est obligatoire.

## 2. Dossier Technique

Issu des éléments fournis par le titulaire et des prescriptions du Groupe Spécialisé acceptées par le titulaire

---

### 2.1. Mode de commercialisation

---

Le procédé est commercialisé par le titulaire.

La société ORSOL PRODUCTION ne pose pas elle-même ; elle distribue les éléments en pierres reconstituées et les produits de collage et de jointoiement composant le système de mise en œuvre.

#### 2.1.1. Coordonnées

##### Titulaire :

ORSOL PRODUCTION

100 chemin de Landesque

FR-47330 SAINT-QUENTIN-DU-DROPT

#### 2.1.2. Identification

Les produits ORSOL sont identifiés, sur chaque paquet, par le nom des produits, la date d'emballage et l'adresse du fabricant.

#### 2.1.3. Stockage

Les éléments sont emballés après démoulage et stockés sur parc extérieur.

Les produits sont stockés 16 jours avant expédition.

---

### 2.2. Description

---

#### 2.2.1. Principe

Le procédé IDEAPOSE® est utilisé pour la réalisation de revêtement sur parois verticales extérieures ou intérieures, en travaux neufs, situées en étage et rez-de-chaussée.

Le système complet est commercialisé sous forme de kit, comprenant :

- Pierres reconstituées ORSOL,
- Produit de collage MORTIER COLLE ORFLEX® HAUTES PERFORMANCES (également noté ORFLEX HP),
- Mortier de jointoiement coloré JOINT MUR ORSOL (selon parements).

Les parements ORSOL sont disponibles en pierre individuelle ou en plaque composée de plusieurs pierres.

Les dimensions des éléments sont :

- Plaquettes (cf. tableau 1 en annexe) :
  - surface de 50 à 200 cm<sup>2</sup>
- Éléments pierres (cf. tableau 2 en annexe) :
  - surface de 50 à 1600 cm<sup>2</sup>
- Éléments plaques (cf. tableau 3 en annexe) :
  - longueur de 10 à 71 cm
  - largeur de 5 à 46,5 cm

Les éléments spécifiques aux collections (angles, linteaux...) disponibles au catalogue ORSOL ne sont pas visés.

#### 2.2.2. Caractéristiques des composants

##### 2.2.2.1. Parements

##### Définition de produit

Les éléments de parement sont composés de :

- Granulats : sables et gravillons
- Ciment CEM II 52,5 R + laitier + additions
- Adjuvants et hydrofuge
- Pigments à base d'oxydes de fer

##### Caractéristiques

Les caractéristiques des éléments de parement sont :

- Dimensions et masse des éléments (cf. Annexe tableaux 3, 4 et 5)

- Résistance caractéristique à la compression à 28 jours :  $f_{ck,cube} \geq 37$  MPa
- Réaction au feu : classement conventionnel A1 au sens de la norme NF EN 13501-1
- Absorption d'eau (%) :  $W_a \leq 7,5$
- Coefficient de résistance à la diffusion de la vapeur d'eau :  $\mu \leq 74$

#### 2.2.2.2. Mortier-colle

MORTIER COLLE ORFLEX® HAUTES PERFORMANCES est constitué de liants hydrauliques, de charges minérales et d'adjuvants spécifiques ; il est classé C2-S1-E selon la norme NF EN 12004-1, et bénéficie d'un certificat QB11 en cours de validité.

- Durée Pratique d'Utilisation : 2 heures
- Conditionnement : sacs en papier de 25 kg
- Durée de conservation : 18 mois

#### 2.2.2.3. Mortier de jointolement

JOINT MUR ORSOL est constitué de liants hydrauliques, de charges minérales et d'adjuvants spécifiques ; c'est un mortier joint de type CR – classe CSII selon la norme NF EN 998-1.

##### Caractéristiques

- Produit poudre :
  - masse volumique ( $\text{kg/m}^3$ ) :  $1350 \pm 150$
  - granulométrie maximale des charges (mm) : 2,0
- Produit préparé :
  - masse volumique ( $\text{kg/m}^3$ ) :  $1600 \pm 200$
- Produit durci :
  - module d'élasticité dynamique à 28 jours (MPa) :  $5500 \pm 2000$
- Taux de gâchage : 17% à 20% (soit 4,25 à 5,0 L d'eau par sac de 25 kg)
- Durée Pratique d'Utilisation : 1 heure
- Conditionnement : sacs en papier de 25 kg
- Durée de conservation : 18 mois

#### 2.2.2.4. Primaire

PRIMOMUR est constitué d'une résine copolymère acrylique en dispersion aqueuse et d'adjuvants sans solvant.

##### Caractéristiques

- Masse volumique apparente ( $\text{kg/l}$ ) :  $1,05 \pm 0,1$
- pH (%) :  $8,5 \pm 1$
- Extrait sec (%) :  $21 \pm 1$
- Durée de conservation : 18 mois

---

## 2.3. Dispositions de conception

---

Les prescriptions à suivre pour la réception et la préparation éventuelle du support sont identiques à celles requises pour les revêtements muraux collés. Elles sont définies dans le NF DTU 52.2 « Pose collée des revêtements céramiques et assimilés – Pierres naturelles :

- Partie 1-1-1 : Cahier des clauses techniques types pour les murs intérieurs
- Partie 1-1-2 : Cahier des clauses techniques types pour les murs extérieurs

### État du support

Le support doit présenter les qualités définies au § 6.3 du NF DTU 52.2 P1-1-1 et au § 6.2 DU NF DTU 52.2 P1-1-2.

Le support doit être sain, exempt de souillures de toute nature (laitance, huile de décoffrage...) ou de parties fragiles pouvant nuire à l'adhérence, mécaniquement résistant et soigneusement dépoussiéré.

### Nettoyage des supports

Pour les murs extérieurs, laver au jet haute pression. Dans le cas d'un béton banché, la surface de celui-ci doit être décapée au moyen d'un jet haute pression (300 bars minimum) ou poncée ou sablée puis dépoussiérée au jet haute pression.

Pour les murs intérieurs, poncer et dépoussiérer à sec par brossage et aspiration.

### Délai de séchage du support

La mise en œuvre du procédé IDEAPOSE doit respecter les délais d'attente indiqués dans le NF DTU 52.2.



## 2.4. Dispositions de mise en œuvre

### 2.4.1. Conditions générales de mise en œuvre

La nature, la reconnaissance et la préparation des supports, ainsi que la mise en œuvre sont réalisées conformément au DTU. La mise en œuvre des produits doit être réalisée à des températures comprises entre +5°C et +30°C, à l'abri de la pluie, d'un vent sec et du plein soleil. Les parois supports, lors de la mise en œuvre ne doivent pas être chaudes ( $\geq +35^\circ\text{C}$ ), gelées, en cours de dégel ou trempées.

Par temps froid et humide, le séchage de l'enduit de base et du produit de collage des parements peut nécessiter plusieurs jours. Ces produits doivent être mis en œuvre sans risque de gel dans les 24 heures suivant leur application.

Pour un aspect visuel harmonieux, avant collage, mélanger les éléments de plusieurs paquets et palettes.

Les joints de dilatation du gros œuvre et les joints entre gros œuvre de structure et maçonnerie de remplissage doivent être respectés et reportés à travers l'ensemble des couches de mortier-colle et éléments de parement.

La pose des produits vaut pour acceptation de leur qualité et aspect.

L'emploi en façade des éléments de revêtement de coloris foncé dont le coefficient d'absorption du rayonnement solaire est supérieur à 0,7 est limité aux façades et zones de façades admises pour les coloris foncés dans le NF DTU 52.2 P1-1-2 § 7.

### 2.4.2. Collage des parements

Le collage est réalisé avec ORFLEX® HAUTES PERFORMANCES

- Préparation : mélanger la poudre avec l'eau à l'aide d'un malaxeur électrique à vitesse lente jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène et sans grumeau.
  - Poids en eau pour MORTIER COLLE ORFLEX® HAUTES PERFORMANCES Gris : 26% à 28% (soit 6,5 à 7,0 L par sac de 25 kg)
  - Poids en eau pour MORTIER COLLE ORFLEX® HAUTES PERFORMANCES Blanc : 25% à 27% (soit 6,2 à 6,8 L par sac de 25 kg)
- Temps de repos avant application : 5 minutes.
- Durée pratique d'utilisation : 2 heures.
- Temps ouvert : 30 minutes.
- Temps d'ajustabilité : 20 minutes.
- Consommation de poudre :

EN INTERIEUR			
Type de parement	Plaquettes	Parements AVEC joint	Parements SANS joint
Peigne	U6	U9	U9
Mode d'encollage	Simple	Double	Double
Consommation (kg/m <sup>2</sup> )	3,5	6	7 à 8
EN EXTERIEUR			
Type de parement	Plaquettes	Parements AVEC joint	Parements SANS joint
Peigne	U6	U9	U9
Mode d'encollage	Double	Double	Double
Consommation (kg/m <sup>2</sup> )	6	7 à 8	8 à 10

**Tableau 2 - Consommation de la poudre**

### 2.4.3. Mise en œuvre sur mur intérieur

La nature, la reconnaissance et la préparation des supports sont réalisés conformément au § 2.3.

Pour la pose en intérieur les supports suivants doivent être recouverts avant la pose des éléments de parement :

- Plaques de plâtre cartonées et plaques de plâtre cartonées hydro H1
- Carreaux de briques, non enduits, montés à liant ciment
- Blocs de béton cellulaire

Le primaire d'accrochage PRIMOMUR est appliqué pur sur le mur au rouleau laine ou à la brosse à raison de 150 à 300 g/m<sup>2</sup> de façon à bien recouvrir la totalité de la surface.

Laisser sécher jusqu'à transparence soir 2 à 4 heures avant recouvrement. Dans le cas d'un séchage supérieur à 72 heures, appliquer une nouvelle couche.

Les étapes de collage, jointoiement et finition/nettoyage des éléments de parement sont réalisés telles que définies au § 2.4.4 et § 2.4.5.

La pose des plaquettes s'effectue en simple encollage sur murs intérieurs.

## 2.4.4. Mise en œuvre sur mur extérieur

### 2.4.4.1. Préparation avant la pose du parement

La reconnaissance et la préparation des supports sont réalisés conformément au § 2.3.

Distribuer une quantité suffisante d'éléments de parement à proximité de la zone de travail en les choisissant dans des paquets et des palettes différentes afin d'avoir une bonne possibilité de choix de pierres.

Pour obtenir un aspect visuel satisfaisant, il faut veiller à poser les éléments de parement en respectant le calepinage préconisé de chaque parement (se reporter aux fiches techniques des produits).

Avec un cordeau ou un traceur, tirer des traits de niveaux tous les 30 cm environ pour contrôler l'horizontalité de la pose.

Commencer toujours la pose en partant du bas et d'une extrémité du mur ; si celui-ci comporte des angles, commencer toujours par leur réalisation en alternant petit et grand côté d'une rangée sur l'autre.

S'assurer de la propreté de la face arrière des éléments de parement, brosser, dépolir pour une meilleure adhérence.

Pour couper les éléments, utiliser un disque à matériaux ou un disque diamant.

### 2.4.4.2. Collage des plaquettes

La pose des plaquettes est effectuée double encollage sur murs extérieur.

Le produit de collage est appliqué sur le mur, par petites surfaces (entre 1 et 2 m<sup>2</sup>), à l'aide d'une truelle ou d'une lisseuse inox, puis elle est réglée à la taloche crantée U6.

Les plaquettes sont posées sur les sillons de produit de collage frais et pressés fortement afin d'obtenir un plan de collage sans occlusion d'air et un bon écrasement des sillons.

La pose s'effectue à joints croisés, décalés (maxi 1/3 – 2/3) ou droits à l'horizontale ou à la verticale.

Un espace de joint d'au moins 6 mm entre chaque plaquette est réalisé à l'aide de cales, croisillons ou cordes.

En cours de pose, vérifier régulièrement la répartition homogène du produit de collage et un transfert d'au minimum 90% de la surface.

Cette vérification est faite après avoir décollé un élément de parement du mur : l'écrasement des sillons du produit de collage et une répartition de celui-ci au dos du parement est observé. La vérification de transfert de colle doit être consigné dans un rapport avec photos conformément au NF DTU 52.2.

Temps de séchage avant nouvelle intervention : au moins 24 heures.

### 2.4.4.3. Collage des éléments pierres et des éléments en plaques

La pose des éléments est effectuée en double encollage.

Le produit de collage est appliqué sur le mur, par petites surfaces (entre 1 et 2 m<sup>2</sup>), à l'aide d'une truelle ou d'une lisseuse inox, puis elle est réglée à la taloche crantée U9.

Une couche de produit de collage est également appliquée sur la totalité du dos des parements à l'aide d'une spatule lisse ou d'une truelle, afin de former une couche de 1 à 2 mm d'épaisseur.

Les parements sont posés sur les sillons de produit de collage frais et pressés fortement afin d'obtenir un plan de collage sans occlusion d'air et faire refluer produit de collage sur le pourtour de chaque élément de parement.

Un espace de joint est réalisé entre chaque élément de parement tel que défini ci-après :

- Éléments de parement avec joints remplis : espacement de 10 mm minimum.
- Éléments de parement avec joints non remplis : espacement d'environ 2 mm pour permettre le reflux du mortier - colle.

En cours de pose, vérifier régulièrement la répartition homogène du produit de collage et un transfert d'au minimum 90 % de la surface.

Cette vérification est faite après avoir décollé un élément de parement du mur : l'écrasement des sillons du produit de collage et une répartition homogène de celui-ci au dos du parement est observé. La vérification de transfert de colle doit être consigné dans un rapport avec photos conformément au NF DTU 52.2.

Temps de séchage avant nouvelle intervention : au moins 24 heures.

## 2.4.5. Jointoiment des éléments de parement

Le jointoiment est réalisé au plus tôt 24 heures après le collage des éléments de parement.

Le jointoiment entre les éléments de parement est réalisé avec JOINT MUR ORSOL.

- Préparation : mélanger la poudre avec 17 à 20 % en poids d'eau (soit 4,25 à 5 L d'eau par sac de 25 kg) en bétonnière ou à l'aide d'un malaxeur électrique à vitesse lente, jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène et sans grumeaux à la consistance désirée.
- Temps de repos avant application : 5 minutes.
- Durée pratique d'utilisation : 60 minutes.
- Consommations : cf. tableau 6.

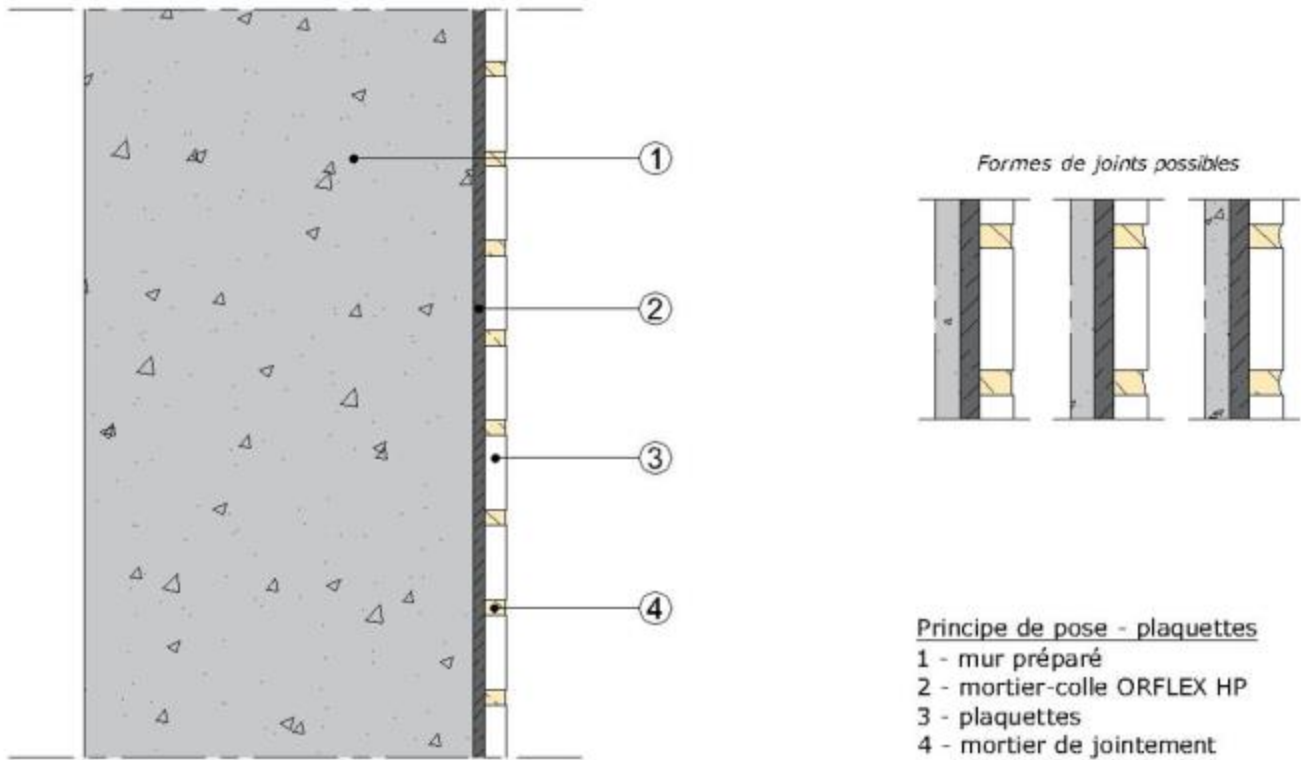
En présence de lots de dates différentes, il est nécessaire de mélanger en proportion ceux-ci afin d'éviter les éventuelles différences de couleur après séchage.

### 2.4.5.1. Jointoiment des plaquettes

Remplir la poche à joint avec JOINTMUR ORSOL et passer l'embout sur le joint de façon à déposer un cordon continu et régulier en surépaisseur de mortier en évitant les débordements sur les éléments de parement.

Serrer le mortier avec une langue de chat ou un fer à joint pour assurer un bon remplissage. Le profil des joints ne doit pas s'opposer à l'écoulement des eaux de ruissèlement (cf. figure 1).

Ne pas recouvrir la belle face des pierres avec le mortier de jointoiment.



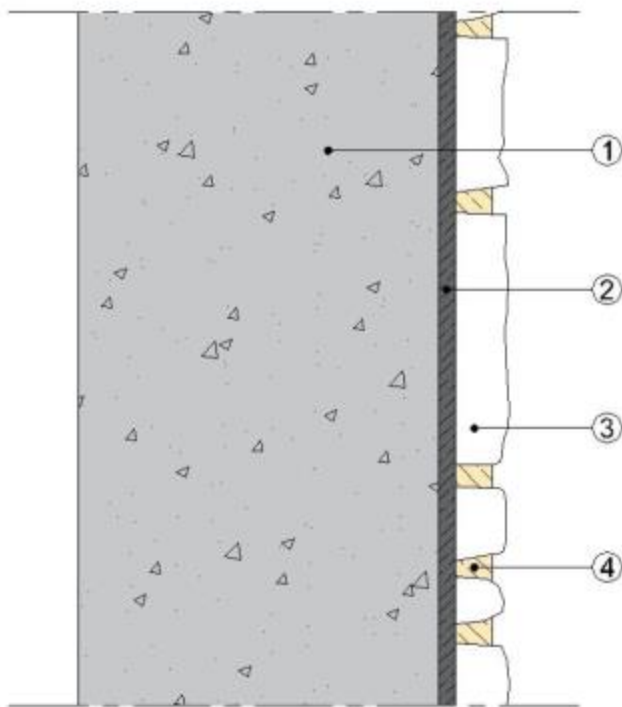
**Figure 1 – Forme de joints remplis entre plaquettes**

### 2.4.5.2. Jointoiment des éléments pierres et plaques (cf. figure 2 et 3)

Remplir la poche à joint avec JOINTMUR ORSOL et passer l'embout sur le joint de façon à déposer un cordon continu et régulier en surépaisseur de mortier en évitant les débordements sur les éléments de parement.

Serrer le mortier avec une langue de chat ou un fer à joint pour assurer un bon remplissage.

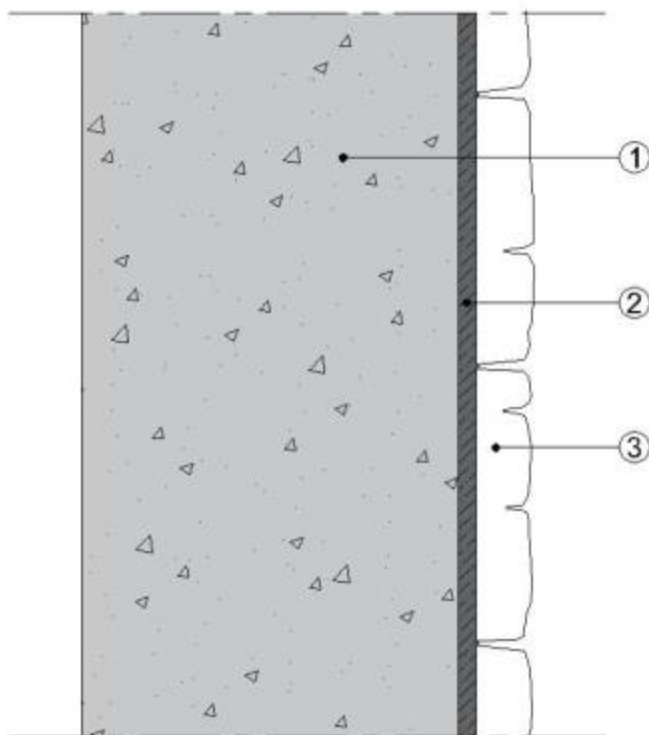
Ne pas recouvrir la belle face des pierres avec le mortier de jointoiment.



Principe de pose - éléments pierres

- 1 - mur préparé
- 2 - mortier-colle ORFLEX HP
- 3 - éléments pierres
- 4 - joint MORTIER JOINT MUR

**Figure 2 – Forme de joints remplis entre pierres**



Principe de pose - éléments plaques

- 1 - mur préparé
- 2 - mortier-colle ORFLEX HP
- 3 - éléments plaques

**Figure 3 – Forme de joints vides entre plaques**

## 2.4.6. Finition et nettoyage

### 2.4.6.1. Finition

Deux finitions sont possibles en fonction de la collection posée et du rendu esthétique recherché ; elles sont réalisées dès raffermissement du joint en surface :

- **Brossée** : utiliser une brosse en acier doux étroite pour ne pas rayer la surface du revêtement, puis finir avec une brosse à chiendent.

- Lisse : utiliser une éponge ou une taloche éponge humide (mais non gorgée d'eau) à grosses alvéoles, ou par ferrage au moyen d'une lame à joint.

Les joints doivent être protégés de la pluie jusqu'au séchage complet du mortier.

#### 2.4.6.1.1. Nettoyage

Les éléments de parement sont nettoyés avec une éponge humide non ruisselante et à l'eau propre, à l'avancement de la mise en œuvre du joint, et avant que le mortier ait complètement fait sa prise. L'utilisation de produits acides est déconseillée pour ne pas abimer la face esthétique du parement.

Parfaire le nettoyage, lorsque le joint est dur, en passant une balayette ou un chiffon sec.

#### 2.4.7. Traitement de protection

Appliquer un produit hydrofuge au plus tôt 24h après réalisation des éléments de parements. L'application est réalisée par pulvérisation sur la totalité de la surface du revêtement.

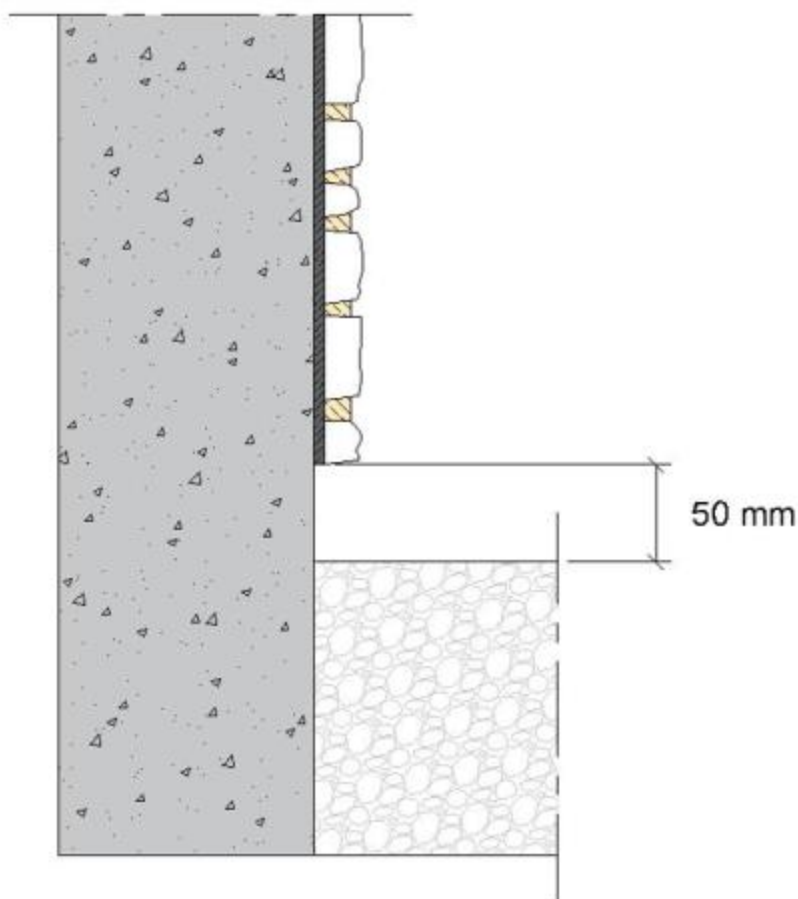
- Appliquer de bas en haut en 2 couches « mouillé sur mouillé » ; délai d'attente de 30 minutes entre les deux couches.
- Ne pas surcharger, éliminer l'excédent avec un papier absorbant avant séchage.

#### 2.4.8. Traitement des points singuliers

##### 2.4.8.1. Première rangée

Pour la pose en extérieur, un espace d'au moins 50 mm entre le terrain naturel (ou le sol fini) et la face inférieure de la 1<sup>ère</sup> rangée d'éléments devra être respecté (cf. figure 4).

Un rail temporaire de départ est mis en œuvre avant la pose de la première rangée d'éléments de parement pour assurer l'horizontalité de la pose.



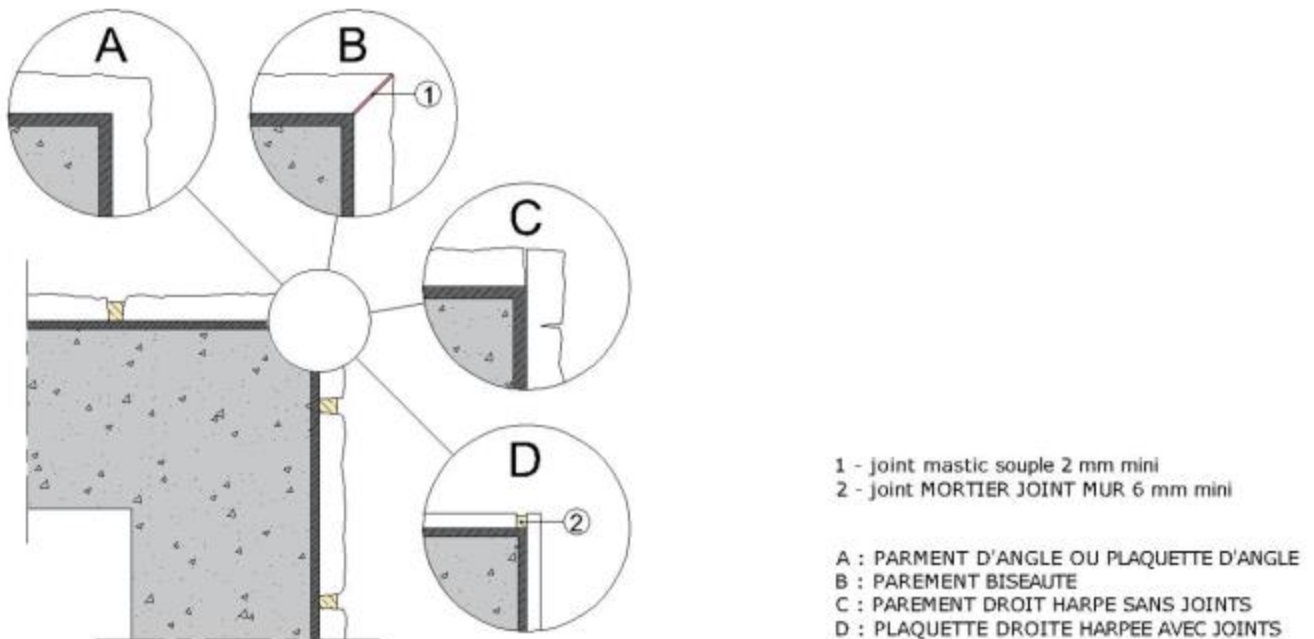
**Figure 4 – Départ mur extérieur**

## 2.4.8.2. Angles sortants et linteaux

### Angles sortants (cf. figure 5)

Les angles sortants peuvent être traités de trois manières différentes :

- Utilisation d'éléments d'angle spécifiques à la collection. Les éléments d'angle entraînent un risque possible de fissuration du revêtement, sans remettre en cause la durabilité de l'ouvrage. Un joint de fractionnement vertical du revêtement doit être réalisé à moins d'un mètre des angles du bâtiment.
- Utilisation d'éléments de parement droits biseautés :
  - Réaliser une coupe d'assemblage biseautée d'une plaquette, d'une pierre ou d'une plaque adaptée à l'angle du mur à couvrir.
  - Chaque morceau permettra de reconstituer l'angle de chaque côté de l'arête de façon harmonieuse.
  - L'angle est réalisé en laissant un jeu de 2 mm au niveau de l'arête biseautée ; celui-ci sera rempli 24 heures après la pose avec un mastic PU teinté
- Utilisation d'éléments de parement droits harpés.

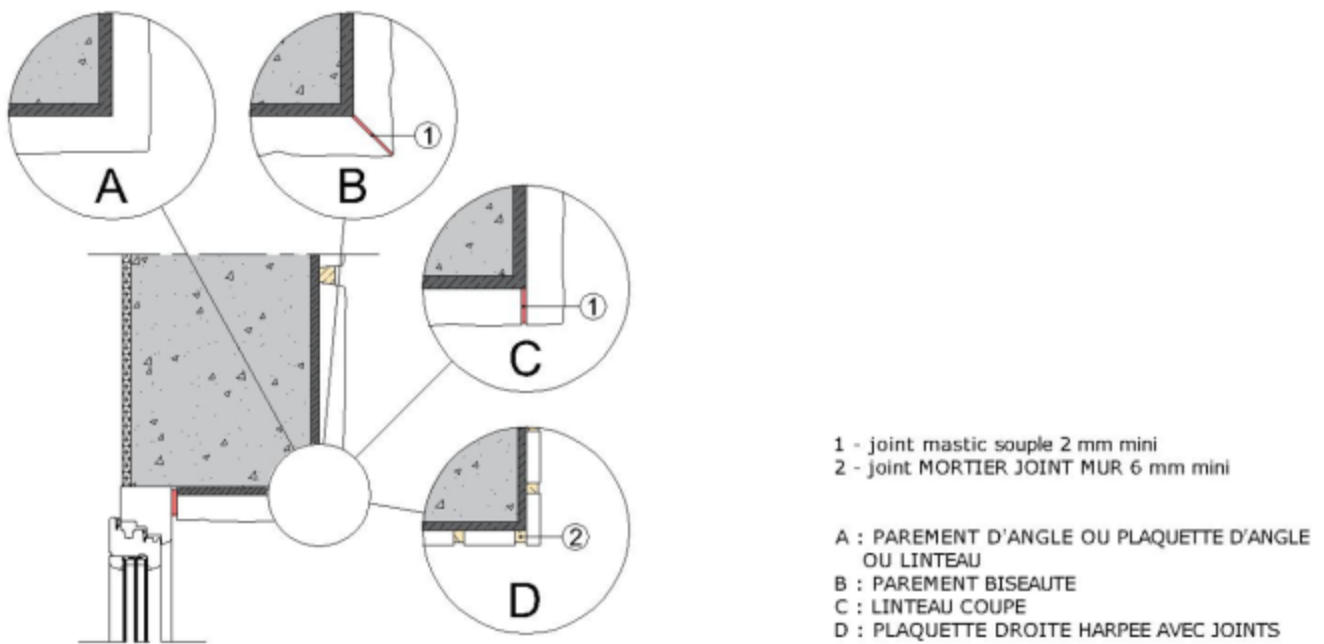


**Figure 5 – Traitement des angles sortants**

### Linteaux (cf. figure 6)

Les linteaux peuvent être traités de trois manières différentes :

- Utilisation d'éléments linteaux spécifiques à la collection.
- Utilisation d'éléments de parement droits biseautés :
  - réaliser une coupe d'assemblage biseautée à 45° d'une plaquette, d'une pierre ou d'une plaque
  - l'angle est réalisé en laissant un jeu de 2 mm au niveau de l'arête biseautée ; celui-ci sera rempli 24 heures après la pose avec un mastic PU teinté
- Utilisation de ½ linteaux spécifiques, de linteaux coupés ou de plaquettes droites.

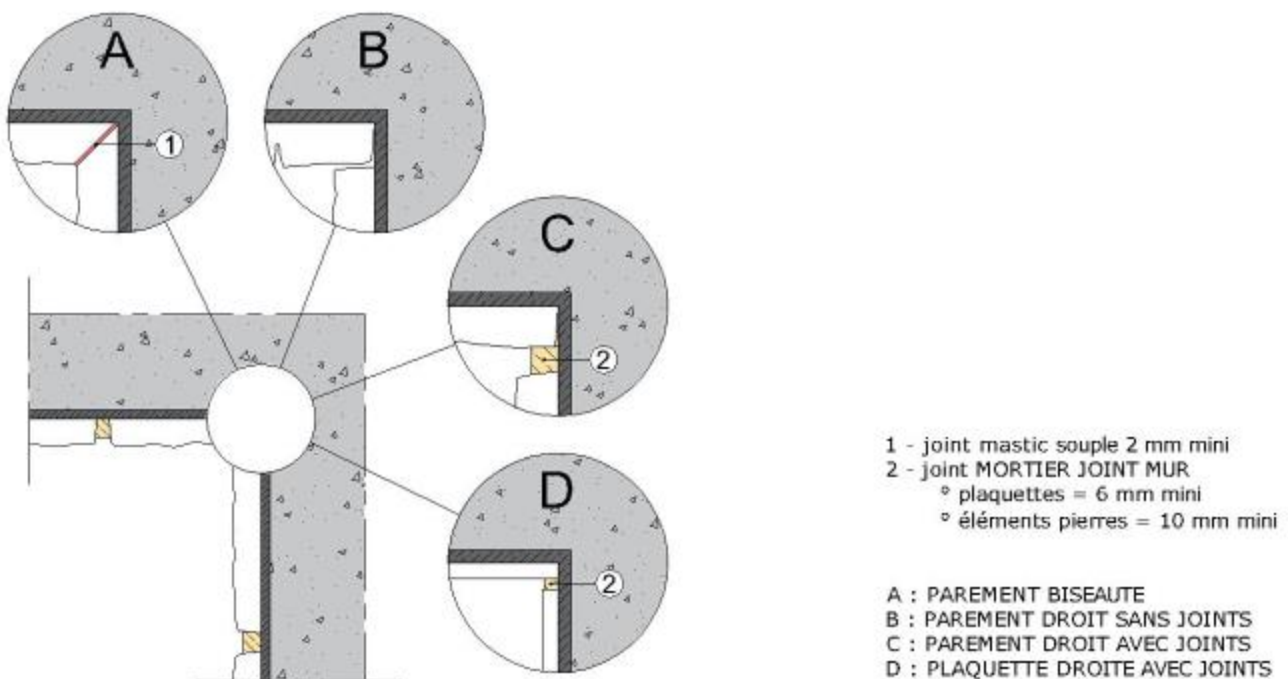


**Figure 6 – Traitement des linteaux**

#### 2.4.8.3. Angles rentrants (cf. figure 7)

Les angles rentrants peuvent être traités de deux manières différentes :

- Utilisation d'éléments de parement droits biseautés.
  - Réaliser une coupe d'assemblage biseauté d'une plaquette ou d'une plaque adaptée à l'angle du support à couvrir. Chaque morceau permettra de reconstituer l'angle de chaque côté de l'arête de façon harmonieuse
  - L'angle est réalisé en laissant un jeu de 2 mm au niveau de l'arête biseauté ; celui-ci sera rempli 24 heures après la pose avec un mastic PU teinté
- Utilisation d'éléments de parement droits.
  - Les éléments plaques sont croisés l'un sur l'autre
  - Les éléments pierres et les plaquettes sont espacés pour ménager un joint



**Figure 7 – Traitement des angles rentrants**

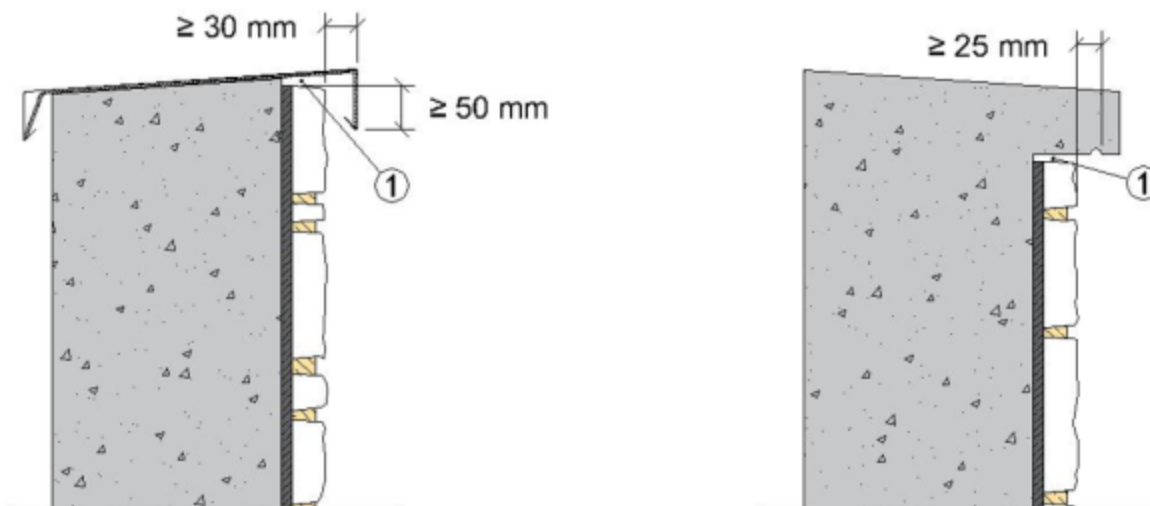
#### 2.4.8.4. Dessus d'acrotère, arêtes supérieures du revêtement (cf. figure 8)

Les acrotères sont protégés par une couvertine formant goutte d'eau ou par des éléments préfabriqués rapportés avec goutte d'eau.

Par ailleurs, les joints de fractionnement du support côté terrasse doivent être étanchés.

Les arêtes supérieures verticales doivent être protégées par des dispositifs appropriés tels que corniche, bandeaux ou bavettes.

Les éléments de parement formant la rangée supérieure doivent être ajustés en dimension (hauteur) en garantissant un espace laissé vide ou rempli d'un joint mastic souple, entre celle-ci et le dispositif de protection.



1 - espace  $\geq 5$  mm laissé vide ou rempli avec joint mastic souple

**Figure 8 – Traitement raccord avec acrotère et couvertine**

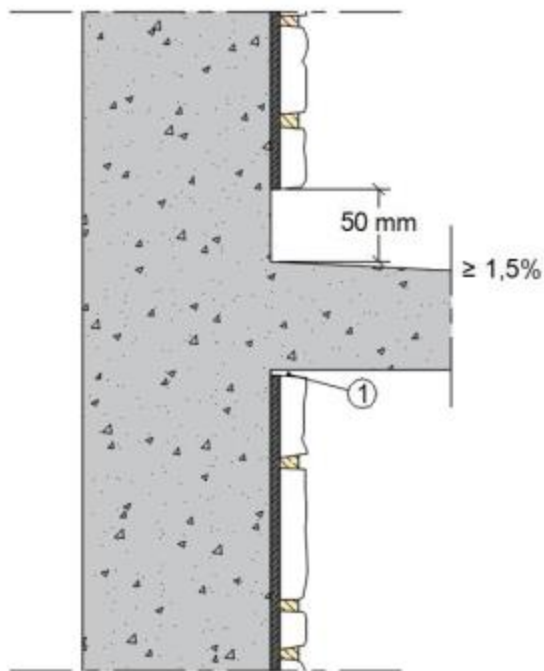
#### 2.4.8.5. Raccordement sous face et départ sur balcon ou terrasse (cf. figure 9)

En aucun cas, le revêtement ne doit venir en butée contre la sous-face ou contre le sol brut ou fini d'un balcon, bandeau, terrasse ou tout excroissance de la façade.

En sous-face, les éléments de parement formant la rangée supérieure doivent être ajustés en dimension (hauteur) en garantissant un espace, laissé vide ou rempli d'un joint mastic souple.

En départ, un espace d'au moins 1 cm entre le sol et la face inférieure de la 1ère rangée d'éléments devra être respecté.



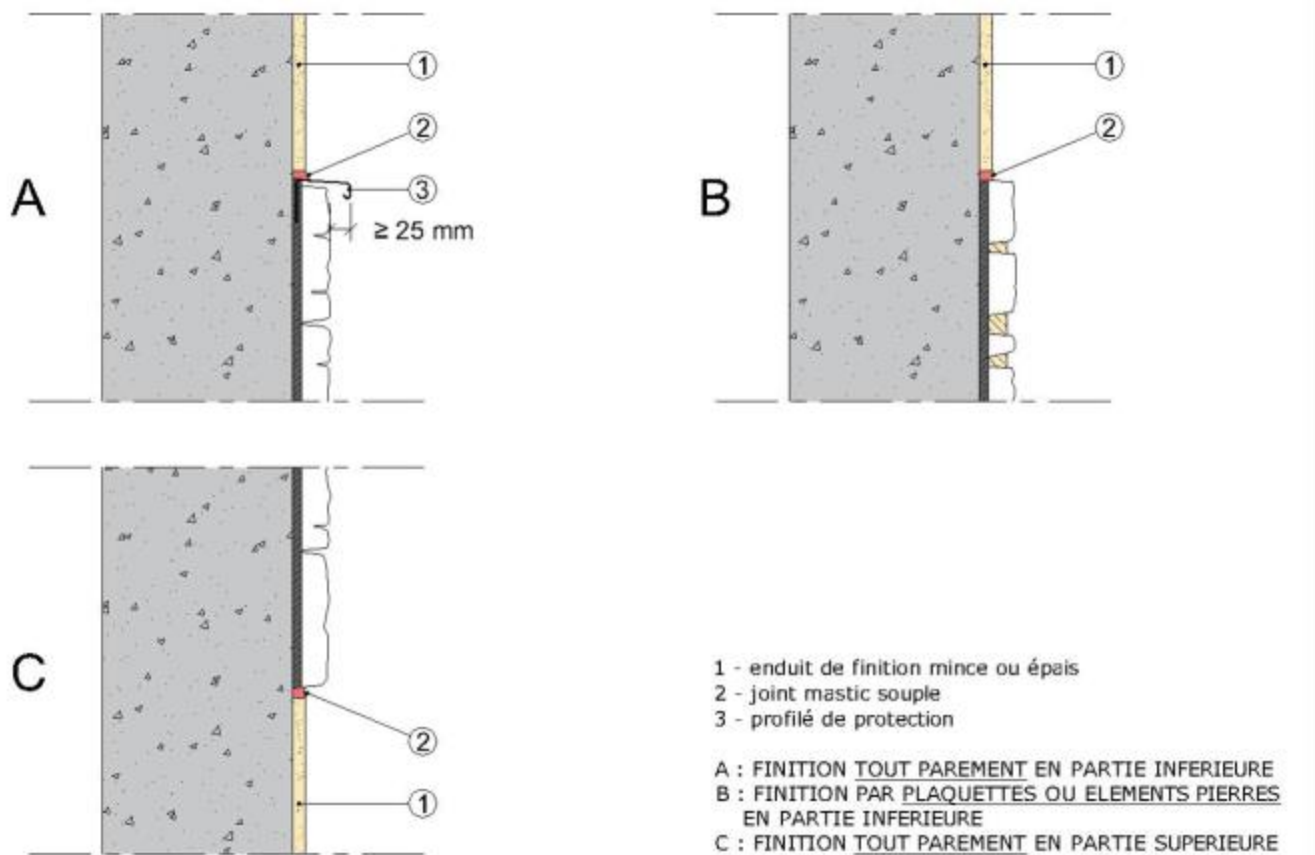


1 - espace  $\geq 5$  mm laissé vide ou rempli avec joint mastic souple

**Figure 9 – Traitement en sous face ou départ d'un balcon**

#### 2.4.8.6. Raccordement entre finitions (cf. figure 10)

Les zones revêtues d'éléments de parement doivent être réalisées préalablement à toutes les autres finitions. Le raccordement avec les finitions par enduit est réalisé par l'intégration d'un profilé formant goutte d'eau ou un joint mastic souple.



1 - enduit de finition mince ou épais  
2 - joint mastic souple  
3 - profilé de protection

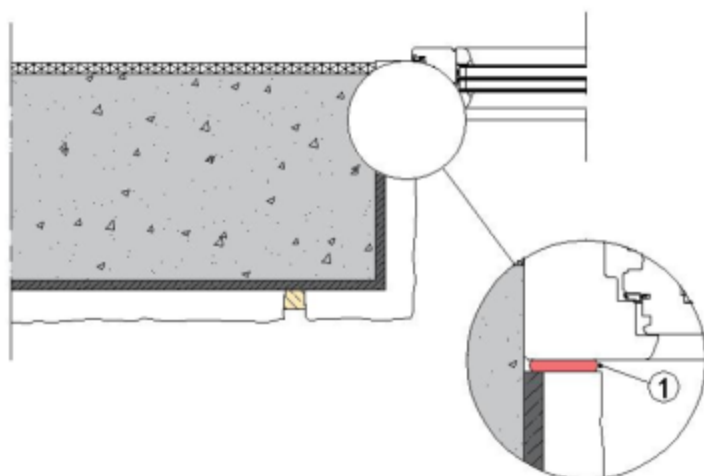
A : FINITION TOUT PAREMENT EN PARTIE INFÉRIEURE  
B : FINITION PAR PLAQUETTES OU ÉLÉMENTS PIERRES EN PARTIE INFÉRIEURE  
C : FINITION TOUT PAREMENT EN PARTIE SUPÉRIEURE

**Figure 10 – Traitement du raccord avec une finition enduit**

#### 2.4.8.7. Raccordement aux menuiseries (cf. figure 11)

Réaliser un joint au mastic à chaque zone de butée et à la jonction entre les éléments de parement et les dormants des menuiseries.

L'étanchéité à l'eau et à l'air entre les dormants des menuiseries et le gros œuvre doit avoir été réalisée préalablement.



1 - joint mastic souple  $\geq 5$  mm

**Figure 11 – Traitement du raccord avec une menuiserie**

#### 2.4.8.8. Joints de fractionnement (cf. figure 12)

##### **Éléments de parement avec joints remplis**

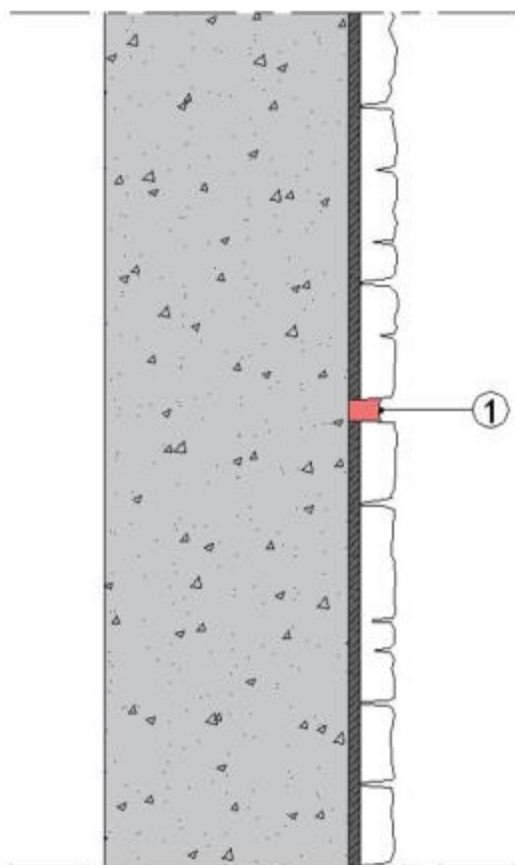
JOINT MUR ORSOL est un mortier de module d'élasticité inférieure à 8 000 MPa. Les joints de fractionnement ne sont pas nécessaires.

##### **Éléments de parement avec joints non remplis**

Ils sont ménagés tous les 60 m<sup>2</sup> environ (ce qui correspond à des joints horizontaux au plus tous les 6 m et à des joints verticaux au plus tous les 10 m).

Il s'agit d'un espace entièrement réservé, rempli lors des travaux de finition d'un joint mastic souple ne tachant pas les éléments de revêtement. Un profilé métallique protégé contre la corrosion ou un profilé PVC à garniture compressible peuvent également être utilisés.

Le calepinage de ces joints est à étudier avec l'architecte.



1 - joint mastic souple

**Figure 12 – Traitement du joint de fractionnement**

---

## 2.5. Maintien en service du procédé

---

Les produits ORSOL sont fabriqués à partir de matières premières naturelles pouvant être à l'origine de phénomènes d'efflorescence. Ces efflorescences peuvent avoir une incidence sur l'aspect des produits par l'apparition de nuances blanches plus ou moins concentrées à la surface des produits.

Les efflorescences sont des dépôts de sels solubles n'altérant aucunement la qualité et la durabilité des produits ; ils vont se dissoudre progressivement dans l'eau de pluie et finir par disparaître complètement par nettoyage naturel successif.

Pour prévenir l'apparition de ces efflorescences, il est nécessaire de protéger la surface des produits par l'application d'un hydrofuge.

### 2.5.1. Entretien

Le procédé IDEAPOSE nécessite un renouvellement du traitement de protection tous les 10 ans (5 ans pour les environnements agressifs : milieu urbain, industriel, ...).

En exposition Nord ou dans les régions humides, de la mousse, des algues ou du lichen peuvent se développer (« pollution verte »). Ces développements ne présentent aucun danger structurel pour l'ouvrage mais peuvent dégrader l'esthétique des parements.

- Sans prolifération de « pollution verte » : nettoyer à sec avec des outils (brosse ou balai) à soies souples (paille) afin de ne pas abimer les éléments.
- Avec prolifération de « pollution verte » : gratter et éliminer les dépôts de mousses, algues, champignons ou lichens puis appliquer un nettoyant façade.
- Au plus tôt 24h après nettoyage et traitement, appliquer un produit hydrofuge tel que défini au § 2.4.6.

### 2.5.2. Précaution d'usage

Ne pas utiliser de produits agressifs acides, de solvants, ou de produits à base de chlore qui peuvent dégrader l'état de surface des parements ; seuls du savon neutre ou un produit alcalin peuvent être utilisés.

Ne pas utiliser de nettoyeur haute pression ou vapeur qui peut dégrader l'état de surface des parements.

### 2.5.3. Réparation

Si un élément de parement a été endommagé, il convient de le remplacer. Pour cela, l'élément doit être retiré en prenant soin de ne pas abimer les autres parements et remplacé par un parement de forme équivalente en utilisant les produits de pose préconisés.

---

## 2.6. Traitement en fin de vie

---

Sans objet.

---

## 2.7. Assistante technique

---

La Société ORSOL PRODUCTION met son assistance technique à la disposition des entreprises, des maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre, pour la mise en route des chantiers et la maîtrise des aspects particuliers de ce procédé.

Nota : Cette assistance ne peut être assimilée ni à la conception de l'ouvrage ni à l'acceptation des supports, ni à un contrôle des règles de mise en œuvre.

---

## 2.8. Principes de fabrication et de contrôle

---

### 2.8.1. Fabrication

#### Fabrication des pierres reconstituées

Les éléments sont fabriquées dans l'usine de Saint-Quentin-Du-Dropt, Lot-Et-Garonne, France.

Les éléments sont fabriqués dans des moules en élastomère.

Les pigments sont déposés dans le fond du moule puis le mélange de granulats, liants, eau et additif est mis en place.

Les moules sont ensuite placés dans un milieu à température contrôlée afin de suivre un cycle de durcissement/séchage.

#### Fabrication du mortier

Le lieu de fabrication de mortier colle est indiqué dans le certificat QB.

#### Fabrication du joint

Le mortier joint est fabriqué dans l'usine de La Mothe Achard (85150).

### 2.8.2. Contrôles des pierres reconstituées

Au démoulage, chaque pierre fait l'objet d'une inspection pour le contrôle qualité de conformité d'aspect, de forme et du coloris avant d'être conditionnée ; les éléments avec défaut sont éliminés.

#### Contrôles des matières premières

Des certificats d'analyse sont mis à disposition, par les fournisseurs, pour chaque lot de livraison de matières premières.

Les granulats sont conformes à la norme NF EN 12620.

Le ciment fourni est conforme à la norme NF EN 197-1.

Le laitier fourni est conforme à la norme NF EN 15167-1.

Les pigments fournis sont conformes à la norme NF EN 12878.

#### Contrôles sur le mélange

Le laboratoire de l'usine contrôle en permanence les propriétés des bétons fabriqués conformément aux exigences des normes en vigueur et au profil d'exigences propre à la société.

Les paramètres contrôlés en production sont :

- Contrôles sur béton frais :
  - Teneur en air suivant NF EN 12350-7 : 1 fois/jour
  - Masse volumique suivant NF EN 12350-6 : 1 fois/jour
  - Étalement suivant NF EN 12350-8 : 1 fois/jour
- Contrôles sur béton durcis :
  - Résistance à la compression au démoulage suivant NF EN 12390-3 : 1 fois/jour
  - Résistance à la compression à 28 jours suivant NF EN 12390-3 : 1 fois/jour
  - Absorption d'eau suivant NF EN 13369 : 1 fois/semaine
  - Retrait suivant NF EN 12390-16 : 1 fois/mois

#### Contrôles sur les produits finis

Les éléments fabriqués sont contrôlés en production suivant paramètres ci-dessous :

- Aspect / couleur : tous les jours
- Dimensionnel : toutes les semaines

### 2.8.3. Contrôles de la colle

Le produit de collage MORTIER COLLE ORFLEX® HAUTES PERFORMANCES est soumis au contrôle de production en usine d'un mortier-colle bénéficiant d'un certificat QB.

### 2.8.4. Contrôle du joint

Le produit de jointoiement JOINT MUR ORSOL est soumis au contrôle selon la norme NF EN 998-1.

---

## 2.9. Mention des justificatifs

---

### 2.9.1. Résultats expérimentaux

- Résistance au gel dégel :
  - rapport d'essais n° 042581-B du 30/08/2023
  - rapport d'essais n° 043168-A du 26/06/2023
- Résistance aux chocs :
  - rapport d'essais n° 028783 du 04/06/2021
- Perméabilité à la vapeur d'eau :
  - rapport d'essais n° RE\_042689-A du 03/10/2023
  - rapport d'essais n° RE\_044629-A du 03/10/2023
- Essai sismique :
  - rapport d'essais EEM 21-05784 du 25/10/2021
- Détermination du facteur d'absorption solaire :
  - rapport d'essais DBV-21-02727 du 15/04/2021
  - rapport d'essais DBV-22-12334 du 18/07/2022
  - rapport d'essais DBV-24-27648 du 14/03/2024

### 2.9.2. Références chantiers

Date des premières applications : 1995.

Importance des réalisations européennes actuelles : plus de 3,5 millions de m<sup>2</sup>.

## 2.10. Annexe du Dossier Technique

### 2.10.1. Caractéristiques des plaquettes

Produits	Longueur [mm]	Largeur [mm]	Épaisseur max [mm]	Masse surfacique [kg/m <sup>2</sup> ]	Coloris	Coefficient d'absorption solaire	Plaquettes d'angle <sup>3</sup>
BRIQUE CHROMATIK IVOIRE	220	50	14	22,2	Pierre	0,36	O
BRIQUE CHROMATIK PERLE	220	50	14	22,2	Gris clair	0,72 <sup>1</sup>	O
BRIQUE CHROMATIK TERRACOTTA	220	50	14	22,2	Rouge	0,49	O
BRIQUE ORIGINE 5 TONS	220	50	15	24,5	5 tons	~ 0,60	O
BRIQUE ORIGINE BLACK	220	50	15	24,5	Noir	0,94 <sup>1</sup>	N
BRIQUE ORIGINE FLAMMÉ	220	50	15	24,5	Flammé	0,55	O
BRIQUE ORIGINE HAVANE	220	50	15	24,5	Havane	0,68	O
BRIQUE ORIGINE NATUREL	220	50	15	24,5	Naturel	0,53	O
BRIQUE ORIGINE ROUGE	220	50	15	24,5	Rouge	0,49	O
BRIQUE ORIGINE WHITE	220	50	15	24,5	Blanc	0,38	N
BRIQUE OLD SCHOOL GRAPHITE CÉRUSÉ	220	50	15	24,5	Graphite cérusé	0,72 <sup>1</sup>	N
BRIQUE OLD SCHOOL GRIS ROSÉ	220	50	15	24,5	Gris rosé	0,82 <sup>1</sup>	N
BRIQUE OLD SCHOOL ROUGE CUIVRÉ	220	50	15	24,5	Rouge cuivré	0,73 <sup>1</sup>	N
BRIQUE OLD SCHOOL GRAPHITE	220	50	15	24,5	Graphite	0,81 <sup>1</sup>	N
BRIQUE OLD SCHOOL SÉPIA	220	50	15	24,5	Sépia	0,74 <sup>1</sup>	N
BRIQUETTE <sup>2</sup>	240	20	25	25,2	Rouge	0,49	O

La masse surfacique est donnée pour une pose avec un joint de largeur 10 mm.

<sup>1</sup> Pose limitée à une hauteur de 6 m sur façade exposée au soleil de Sud-Est à Ouest sauf ouvrages spécifiés au §7 du NF DTU 52.2 P1-1-2.

<sup>2</sup> La masse surfacique est donnée pour une pose avec un joint de largeur comprise entre 15 et 20 mm.

<sup>3</sup> Existence de plaquettes d'angle : O : oui / N : non

**Tableau 3 – Caractéristiques des plaquettes**

**2.10.2. Caractéristiques des parements avec joints (joints remplis)**

Produits	Épaisseur max [mm]	Masse surfacique [kg/m <sup>2</sup> ]	Coloris	Coefficient d'absorption solaire	Accessoires <sup>2</sup>
BRECY	20	41,7	Naturel	0,53	O
CAUSSE BEIGE DORÉ	30	33,3	Beige doré	0,62	O
CAUSSE BEIGE NUANCÉ	30	33,3	Beige nuancé	0,62	O
CAUSSE HARRIGORI	30	33,3	Harrigori	0,7	O
CAUSSE NATUREL	30	33,3	Naturel	0,53	O
CAUSSE PIERRE	30	33,3	Pierre	0,36	O
CAUSSE TERRE DE SIENNE	30	33,3	Terre de Sienne	0,44	O
GALEO	35	38	Riviera	~ 0,70	N
MANOIR GRIS CENDRÉ	25	30,7	Gris cendré	0,75 <sup>1</sup>	O
MANOIR NATUREL	25	30,7	Naturel	0,53	O
MANOIR PIERRE	25	30,7	Pierre	0,36	O
MANOIR ROUGE ROSÉ	25	30,7	Rouge rosé	0,87 <sup>1</sup>	O
MANOIR TERRE DE SIENNE	25	30,7	Terre de Sienne	0,44	O
MEULIERE NATUREL	30	34	Naturel	0,53	O
MEULIERE OCRE BRUN	30	34	Ocre brun	0,54 <sup>1</sup>	O
MEULIERE OCRE JAUNE	30	34	Ocre jaune	0,62	O
MIXTO	30	33,3	MIX 1	~ 0,53	O
TERTUS BEIGE DORÉ	30	41,1	Beige doré	0,62	O
TERTUS BEIGE NUANCÉ	30	41,1	Beige nuancé	0,62	O
TERTUS NATUREL	30	41,1	Naturel	0,53	O

La masse surfacique est donnée pour une pose avec un joint de largeur moyenne 20 mm.

Ces éléments sont de dimensions variées, ils présentent des longueurs et largeurs différentes.

<sup>1</sup> Pose limitée à une hauteur de 6 m sur façade exposée au soleil de Sud-Est à Ouest sauf ouvrages spécifiés au §7 du NF DTU 52.2 P1-1-2.

<sup>2</sup> Existence d'accessoires (angles, linteaux,...) suivant catalogue : O : oui / N : non

**Tableau 4 – Caractéristiques des parements pour pose joints remplis**

### 2.10.3. Caractéristiques des parements sans joints (joints non remplis)

Produits	Épaisseur max [mm]	Masse surfacique [kg/m <sup>2</sup> ]	Coloris	Coefficient d'absorption solaire	Accessoires <sup>2</sup>
GAÏA	27	40,3	Naturel	0,53	N
GRAND CANYON	30	44,8	Naturel	0,53	O
PORTLAND GRIS CLAIR	20	31,5	Gris clair	0,72 <sup>1</sup>	N
PORTLAND NATUREL	20	31,5	Naturel	0,53	N
ROCKY MOUNTAIN ANTHRACITE	30	46,4	Anthracite	0,90 <sup>1</sup>	O
ROCKY MOUNTAIN GRIS NUANCÉ	30	46,4	Gris nuancé	0,73 <sup>1</sup>	O
ROCKY MOUNTAIN HAVANE	30	46,4	Havane	0,68	O
ROCKY MOUNTAIN NATUREL	30	46,4	Naturel	0,53	O
TAHOE NATUREL	30	42,8	Naturel	0,53	O
TAHOE ROCAILLE	30	42,8	Rocaille	0,84 <sup>1</sup>	N
YOSEMITE	30	43,8	Anthracite	0,90 <sup>1</sup>	O

La masse surfacique est donnée pour une pose avec un joint de largeur 2 mm entre les plaques.

Ces éléments sont de dimensions variées, ils présentent des longueurs et largeurs différentes.

<sup>1</sup> Pose limitée à une hauteur de 6 m sur façade exposée au soleil de Sud-Est à Ouest sauf ouvrages spécifiés au §7 du NF DTU 52.2 P1-1-2.

<sup>2</sup> Existence d'accessoires (angles, linteaux,...) suivant catalogue : O :oui / N :non

**Tableau 5 – Caractéristiques des parements pour pose joints non remplis**

### 2.10.4. Consommation du produit de jointolement JOINT MUR ORSOL

Produits	Dimensions L x h x e [mm]	Nombre d'éléments [U/m <sup>2</sup> ]	Consommation minimale de poudre [kg/m <sup>2</sup> ]
BRIQUE ORIGINE	220 x 50 x 20	72,5	5,7
BRIQUE OLD SCHOOL	220 x 50 x 20	72,5	5,7
BRIQUE CHROMATIK	220 x 50 x 14	72,5	4,0
BRIQUETTE	240 x 20 x 30	100	19,5
BRECY	variées	varié	2,5
CAUSSE	variées	varié	6,25
MANOIR	variées	varié	6,25
MEULIERE	variées	varié	6,25
MIXTO	variées	varié	8,0
GALEO	variées	varié	6,25

La consommation de produit de jointolement peut varier en fonction l'épaisseur du joint et de la largeur de celui-ci, donnée par le calepinage des éléments.

Les largeurs des joints sont définies à la suite des tableaux 1 et 2.

**Tableau 6 – Consommation du joint JOINT MUR ORSOL**



## 2.10.5. Fiche d'autocontrôles

Procédé IDEAPOSE®



## FICHE D'AUTOCONTROLE

Cette fiche réalisée à l'attention de l'entreprise de pose permet de s'assurer de la bonne exécution des différentes étapes des travaux, du respect des règles de mise en œuvre et de la qualité finale de l'ouvrage.

## CHANTIER - Informations générales

Coordonnées du chantier :

(Nom, Adresse)

Maître d'ouvrage :

Maître d'œuvre :

Bureau de contrôle :

Entreprise traitante :

Entreprise sous-traitante :

Date de démarrage :

Date de fin :

Autres informations :

## CHANTIER - Caractéristiques techniques

Destination de l'ouvrage :

(Habitation, ERP, autre)

 Neuf Rénovation

Hauteur du bâtiment :

\_\_\_\_\_ m

Nombre d'étages :

R + \_\_\_\_\_ étages

Hauteur de parement :

\_\_\_\_\_ m

Nombre d'étages :

R + \_\_\_\_\_ étages

Surface des façades :

\_\_\_\_\_ m<sup>2</sup>

Surface de parement :

\_\_\_\_\_ m<sup>2</sup>

Nature des supports :

Orientation géographique des surfaces avec parements :

 Nord Est Sud Ouest

Points singuliers :

Baies

 Oui Non

Quantité :

Balcons ou loggias

 Oui Non

Quantité :

Bandeaux

 Oui Non

Quantité :

Angles sortants

 Oui Non

Quantité :

Angles rentrants

 Oui Non

Quantité :

Acrotères

 Oui Non

Quantité :

Joints de dilatation

 Oui Non

Quantité :

Raccordement avec autres finitions

 Oui Non

Quantité :

Autres informations :

## Procédé IDEAPOSE®



## FICHE D'AUTOCONTROLE

## MISE EN ŒUVRE

Conditions climatiques respectées selon le DTU 52.2 et selon l'Avis Technique :

 Oui     Non    Observations : \_\_\_\_\_

Etat du support avant travaux et pathologies apparentes (salissures, fissures...) : \_\_\_\_\_

Nettoyage et traitement	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	Résultat : _____
Planéité : 5 mm sous règle de 2 m	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	Résultat : _____
Planéité : 2 mm sous réglé de 0,20 m	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	Résultat : _____
Ragréage local	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	Résultat : _____
Dressage général	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	Résultat : _____
Autres informations _____			

Référence des parements :

ORFLEX HAUTES PERFORMANCES	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	Consommation : _____ kg/m <sup>2</sup> (poudre)
Double encollage	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
Vérification du transfert (1 par 20 m <sup>2</sup> )	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	Photos <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non (suivant § 7.3.4 du DTU 52.2)
MORTIER JOINT MUR ORSOL	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	Consommation : _____ kg/m <sup>2</sup> (poudre)
Délai 1 jour avant jointoiement	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
Nettoyage des surfaces	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
HYDROFUGE ORSOL	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	Consommation : _____ m <sup>2</sup> /L

Traitement des points singuliers

Fractionnement horizontal	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	Tous les _____ / _____ m / étages
Fractionnement vertical	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	Tous les _____ m
Remarques _____			

Cette fiche fait partie intégrante de la procédure d'Avis Technique.

Elle doit être documentée en cours de réalisation du chantier et jusqu'à la réception des travaux. Elle fait partie des éléments à conserver pendant toute la durée de la garantie décennale. Tous les justificatifs utiles (photos, relevés météo...) doivent y être associés.

Date : \_\_\_\_\_

Signature et tampon de l'Entreprise :